

PREMIER MINISTRE, CHEF
DU GOUVERNEMENT

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail * Démocratie * Paix

~~LE~~ DECRET N° 82/236 du 12/03/82
portant nomination de Monsieur N'KOUN-
KOU Jean-Louis, en qualité de Directeur
des Archives, de la Documentation et de
la Publication au Secrétariat Général du
Gouvernement.

(Régularisation)

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi n°25-80 du 13.11.80 portant amendement de l'arti-
cle 47 de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u le décret n°87-425 du 1er Juin 1978 portant attributions
et organisation du Secrétariat Général du Gouvernement ;
(/u le rectificatif n°82-008 du 7 Janvier 1982 du décret n°
78-425 du 1er Juin 1978 portant attributions et organisation du
Secrétariat Général du Gouvernement ;
(/u le décret n°79-154 du 4 Avril 1979 portant nomination du
Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
(/u le décret n°81-051 du 16 Février 1981 fixant la compo-
sition des Cabinets Ministériels ;
(/u le décret n°80-644 du 28.12.80 portant nomination des
Membres du Conseil des Ministres ;
(/u le rectificatif n°81-016 du 26 Janvier 1981 au décret n°
80-644 du 28.12.80 portant nomination des Membres du Conseil des
Ministres ;
(/u le décret n°81-017 du 26 Janvier 1981 relatif aux intérimis
des Membres du Gouvernement ;

DECRETE :

ARTICLE 1er.— Monsieur N'KOUNKOU Jean-Louis, Secrétaire d'Adminis-
tration Principal des SAF, précédemment Chef de Division de la Dif-
fusion et des Archives, est nommé Directeur des Archives, de la
Documentation et de la Publication au Secrétariat Général du Gou-
vernement.

ARTICLE 2.— Sont abrogées toutes dispositions antérieures contraires.

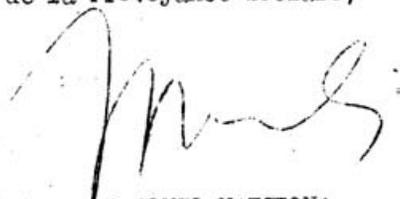
.../...

ARTICLE 3.- Le présent décret qui prend effet à compter de la date de prise de fonction de l'intéressé, sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, le 12 MARS 1982

Par le Premier Ministre, Chef
du Gouvernement;

Le Ministre du Travail et
de la Prévoyance Sociale;

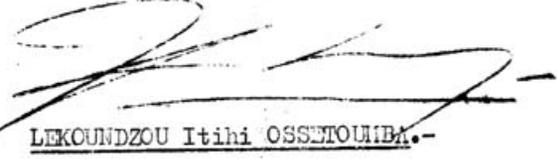

Bernard COMBO MATSIONA.-

AMPLIATIONS:

- JORPC	1
- DGTFF/DFP	3
- CAB/FM	2
- DB	2
- DCF	1
- SGCM/BC	2

Colonel Louis SYLVAIN-GONA.-

Le Ministre des Finances;


LEKOUNDZOU Itihi OSSETOUMBA.-